

Département de la Vienne (86)  
Commune de SÈVRES-ANXAUMONT

Prescription	16/02/2015
Arrêt de Projet	22/06/2018
Approbation	12/04/2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine pour approbation en date du 12 Avril 2019.

Le Président, M. Alain CLAEYS



# PLAN LOCAL D'URBANISME

# CONTENU DU DOSSIER DE PLU

---

**Pièce I. Rapport de présentation**

- Volume I. Diagnostic territorial et environnemental, justifications du projet de territoire, analyse des incidences potentielles du projet
- Volume II. Rapport d'évaluation environnementale

**Pièce II. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

**Pièce III. Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**

**Pièce IV. Règlement graphique (zonage)**

- Plan de zonage n°1. Ensemble de la commune (1/5 000)
- Plan de zonage n°2. Bourg de Sèvres-Anxaumont (1/2 500)
- Liste du bâti protégé au titre des Éléments de Paysage à Protéger
- Liste des emplacements réservés

**Pièce V. Règlement écrit**

**Pièce VI. Annexes**

- Annexe 1. Servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol
- Annexe 2. Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le Droit de Prémption urbain
- Annexe 3. Périmètres des secteurs relatifs aux taux de la Taxe d'Aménagement
- Annexe 4. Périmètres des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transport terrestre, dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustiques ont été édictées
- Annexe 5. Plan des zones à risque d'exposition au Plomb
- Annexe 6. Annexe sanitaire (adduction d'eau potable et protection des eaux de consommation, assainissement et eaux usées, défense incendie, gestion et traitement des déchets)
- Annexe 7. Secteurs d'information sur les sols